

# Note impact COVID 19 sur les collectes sélectives en France

---

## Rappel de la situation à date

Lors de la mise en confinement de la France, suite à l'épidémie de COVID 19, des répercussions se sont fait ressentir dans les différentes prestations liées à la collecte sélective et à la reprise des matériaux. La phase de déconfinement progressif entraîne une nouvelle étape de recherche d'un fonctionnement stabilisé.

Pendant cette période particulière, le tri est d'autant plus essentiel qu'il permet d'alimenter la chaîne du recyclage afin de répondre à la demande en verre, plastique et carton des acteurs de l'agro-alimentaire et de la pharmacie, des secteurs stratégiques pour tous dans le contexte actuel. Dans ce cadre, Citeo appelle à alimenter en priorité les industries du recyclage locales.

**L'état des lieux présenté ci-dessous doit être apprécié avec toutes les réserves qui s'imposent. Les informations ont été collectées par les équipes de CITEO par échanges téléphoniques et sont susceptibles d'évolutions.**

## 1. Etat des lieux des centres de tri

La crise sanitaire a entraîné l'arrêt pur et simple des collectes sélectives sur certains territoires, l'arrêt de l'exploitation des CDT du fait du manque de personnel (ou de conditions de travail ne permettant pas de respecter les recommandations de distanciation sociale), mais aussi la totale continuité d'activité sur d'autres territoires.

L'état ci-après a été établi en fonction des informations connues par nos équipes au 25 mai au soir. Ces informations, non exhaustives, sont modifiables par chaque centre de tri qui en ferait la demande auprès de Citeo.

Le parc comporte 175<sup>1</sup> centres de tri (dont un centre de surtri fibreux) en métropole + outre-mer, et nous avons une information sur la totalité de ceux-ci :

- 2 centres de tri ont leur activité arrêtée du fait de la crise sanitaire représentant 1 % des centres de tri.
- 3 centres de tri sont arrêtés pour cause de travaux. Le centre de tri, qui avait arrêté son activité pour mise en conformité de son outil, a repris la production après une quinzaine de jour d'arrêt, comme prévu initialement.

---

<sup>1</sup> Le parc de centres de tri comportait 177 centres lors des premières analyses à mi-mars. Après la fermeture définitive d'un centre de tri en avril, un deuxième centre de tri a décidé, début mai, de ne pas remettre en service son équipement devant une fermeture programmée. Ces 2 centres de tri n'entrent donc plus dans notre analyse hebdomadaire.

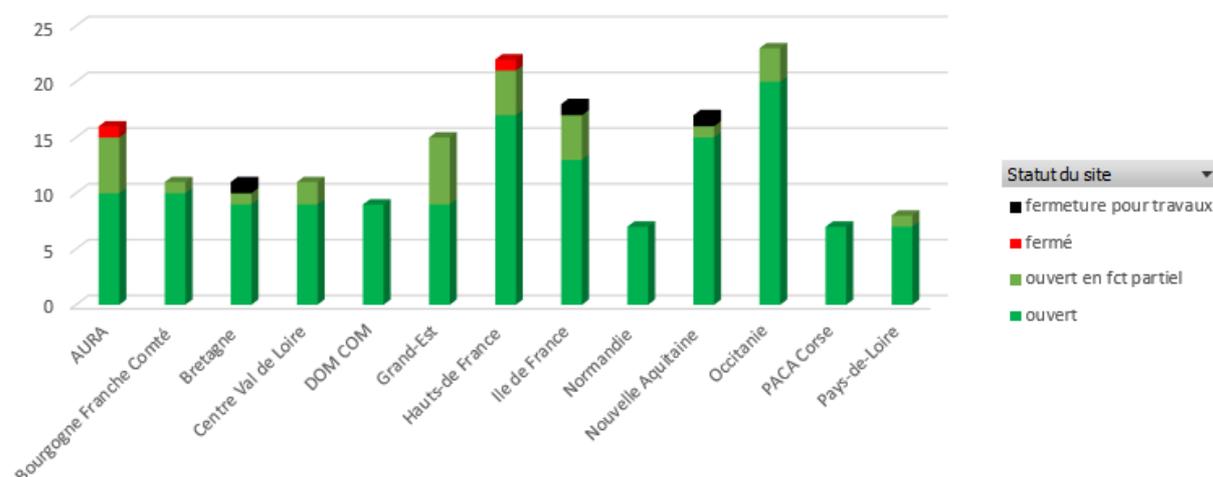
- 170 centres de tri nous ont confirmé la continuité de l'activité. Ces centres représentent 97% du parc des centres de tri. A ce jour, 28 d'entre eux ont toutefois une activité réduite par rapport à la situation habituelle, principalement due à une diminution des quantités entrantes par suite d'arrêts de la collecte sélective sur les territoires, mais également due à une diminution du débit de production induit par les règles de distance de sécurité entre salariés nécessitant la réduction du nombre de ces derniers sur les tapis de tri, voire parfois une adaptation de la composition des flux triés.

## Statut à date des centres de tri

Statut	nb de sites	% en nb	capacités en t.	% en capacité
ouvert	142	81%	2 552 200	79%
ouvert en fct partiel	28	16%	602 000	19%
fermé	2	1%	17 000	1%
fermeture pour travaux	3	2%	80 000	2%
non connu	-	0%	-	0%
<b>Total</b>	<b>175</b>	<b>100%</b>	<b>3 251 200</b>	<b>100%</b>

\* Les capacités en tonnes sont indiquées à titre indicatif. Nous avons été (et seront peut-être encore) amenés à effectuer des ajustements rectificatifs, y compris sur les valeurs des semaines passées par souci de cohérence des comparatifs hebdomadaires fournis.

## Répartition par région administrative du statut des centres de tri



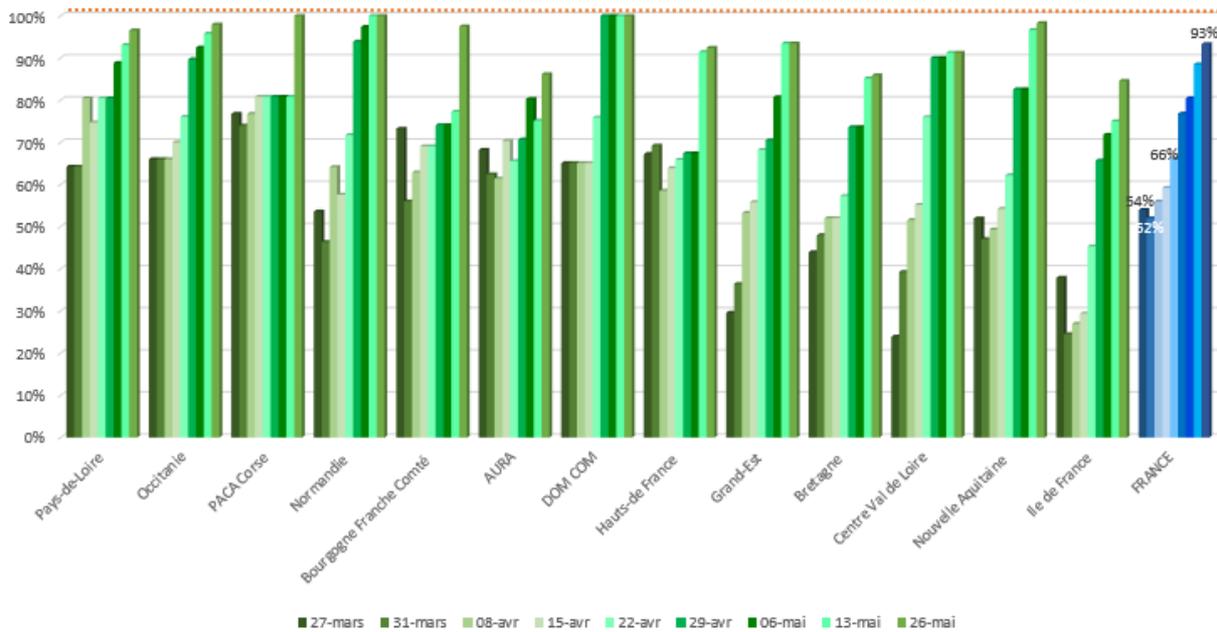
Actuellement, nous constatons 3 situations différentes en fonction des régions administratives :

- Les régions DROM-COM, Normandie, PACA et Corse avec les capacités de traitement entièrement opérationnelles, avec tous les centres de tri ouverts et sans baisse de capacité.
- Les régions Auvergne Rhône-Alpes, Centre Val de Loire, Grand-Est, Hauts-de-France et Ile de France, ont une baisse de capacité, supérieure à 10%, due principalement à des centres de tri en fonctionnement partiel.
- Les autres régions ont leurs centres de tri en quasi-totalité opérationnels, la baisse de capacité sur ces territoires étant de l'ordre de 5%.

## Cartographie des capacités de tri théoriques par région



## Evolution sur les 2 derniers mois de la capacité de tri théorique disponible



Ces deux dernières semaines, les derniers centres de tri encore à l'arrêt ont tous, à 2 exceptions, remis en fonctionnement leur process.

Les exploitants ont mis en œuvre le principe de distanciation physique (nombre de trieurs réduit sur la chaîne, plaques de plexiglass face aux trieurs, port de visière, horaires décalés

pour éviter les croisements entre agents), la mise en protection du personnel avec la mise à disposition d'EPI et en particulier de masques. Des adaptations des locaux sociaux (salles de repos, vestiaires) ont été effectuées avec, par exemple, réaffectation de salle de réunion en salle de repos ou encore par ajout d'espace mobile en extérieur, toujours dans le but de respecter la distanciation nécessaire entre personnes.

Concernant les 2 centres de tri encore fermés à date, des analyses approfondies doivent être entreprises avec, pour le moment, pas de précision sur la date de réouverture du fait d'éventuels travaux plus conséquents.

Il est à noter, également, que plusieurs centres de tri ont décidé de fonctionner sur des plages horaires plus importantes qu'habituellement, afin d'absorber les tonnages stockés pendant la crise ou encore pour compenser la perte de débit des installations.

## Focus sur la situation en DROM-COM

En outre-mer, tous les centres de tri continuent de fonctionner y compris les prestataires retenus dans le cadre des Pourvois (Mayotte et une partie de la Guyane).

### 2. Focus sur la collecte du verre

Afin de garantir un retour d'information pertinent tout en ne sursollicitant pas les collectivités dans cette période d'adaptation constante, il a été décidé d'assurer un suivi des collectivités aux plus grands enjeux de tonnage et/ou de population.

A savoir :

- Les 5 collectivités les plus importantes (en tonnes de verre recyclées) par région administrative
- Et les Métropoles quand elles n'en font pas partie.

L'échantillon suivi porte sur 90 collectivités représentant plus de 35 millions d'habitants soit plus de 50% de la population française.

Situation au 26 mai 2020	Total CL consultées	Collecte maintenue	Collecte partielle	Collecte arrêtée
<b>Nombre</b>	<b>90</b>	<b>90</b>	-	-
<i>Part des CL</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	-	-
<i>Evolution S-1</i>		<b>4%</b>	-	-
<b>Tonnes</b>	<b>1 041 312</b>	<b>1 041 312</b>	-	-
<i>Part des tonnes</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	-	-
<b>Population</b>	<b>35 077 041</b>	<b>35 077 041</b>	-	-
<i>Part de la population</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	-	-

Les principaux enseignements de ce suivi sont les suivants :

**En date du 26 mai, il n'y a plus d'impact sur l'organisation de la collecte du verre** avec une vraie continuité de l'activité après une période d'adaptation.

### 3. Focus sur la collecte des emballages légers

Tout comme pour le verre, le suivi des collectivités est effectué auprès des collectivités aux plus grands enjeux de tonnage et/ou de population.

A savoir :

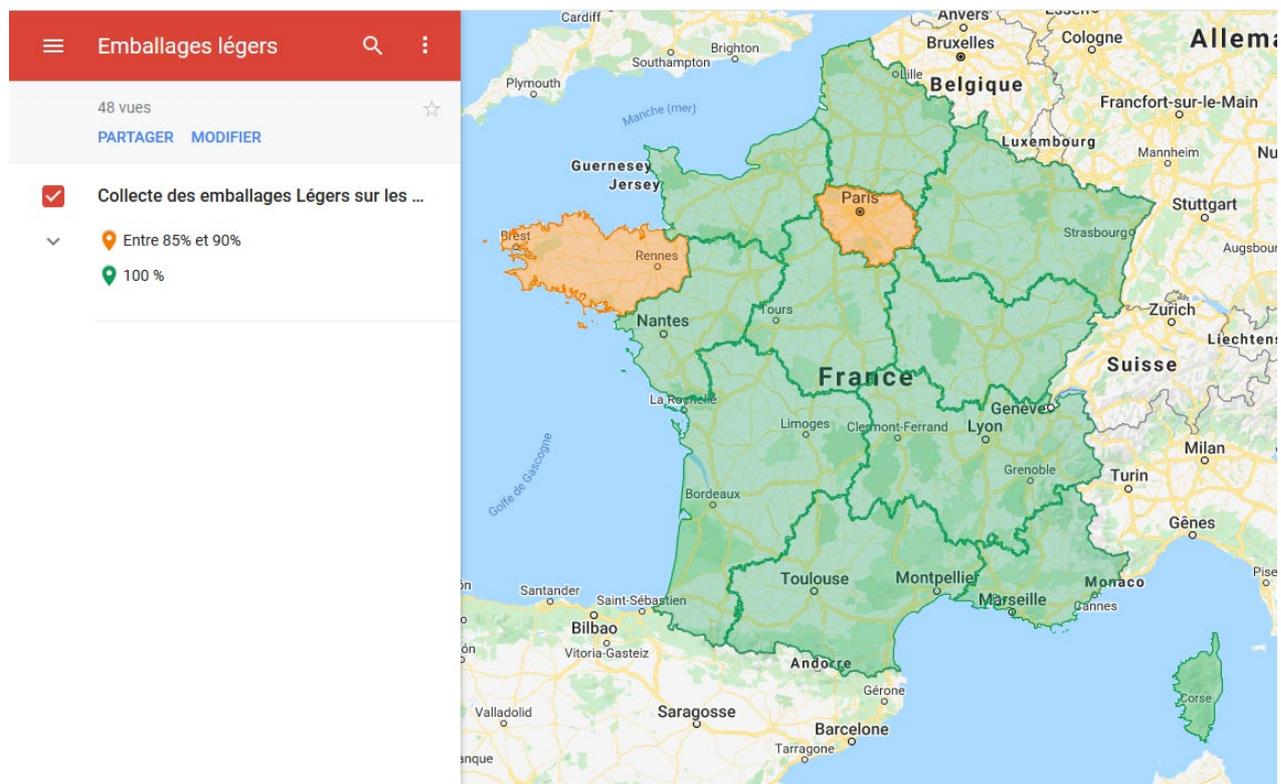
- Les 5 collectivités les plus importantes (en tonnes de d'emballages légers) par région administrative
- Et les Métropoles quand elles n'en font pas partie.

L'échantillon suivi porte sur 88 collectivités représentant près de 35 millions d'habitants.

Situation au 26 mai 2020	Total CL consultées	CS maintenue et CDT	CS Partielle	CS maintenue et UIOM
<b>Nombre</b>	<b>88</b>	<b>86</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<i>Part des CL</i>	<i>100%</i>	<i>98%</i>	<i>1%</i>	<i>1%</i>
<i>Evolution S-1</i>		<b>5%</b>	<b>-2%</b>	<b>-</b>
<b>Tonnes</b>	<b>747 998</b>	<b>740 857</b>	<b>3 793</b>	<b>3 348</b>
<i>Part des tonnes</i>	<i>100%</i>	<i>99,0%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,4%</i>
<b>Population</b>	<b>34 852 159</b>	<b>34 442 215</b>	<b>202 218</b>	<b>207 726</b>
<i>Part de la population</i>	<i>100%</i>	<i>99%</i>	<i>1%</i>	<i>1%</i>

Il est important de noter que quelques collectivités maintiennent la collecte mais le traitement en centre de tri n'est que partiellement ou pas effectué. Cette part de collectivité diminue cette semaine et passe d'une dizaine de collectivités à seulement cinq dont la collecte sélective part en UIOM ou en ISDN. La carte ci-après fait état de la réalisation de la collecte avec un traitement en centre de tri.

#### Cartographie du maintien de la collecte des emballages légers par région (Échantillon de 35 millions d'habitants)



Les principaux enseignements de ce suivi sont les suivants :

- **Une augmentation (+5%) qui continue, représentant une très grande majorité, car 98% des collectivités les plus importantes maintiennent leur collecte des emballages légers pour les diriger vers un centre de tri.**
- Seulement 1% (-2%) des collectivités suivies maintiennent une collecte partielle des emballages légers.  
Dans la majorité des cas il s'agit :
  - o De l'arrêt de la collecte en porte à porte mais la poursuite en Point d'Apport Volontaire
  - o De l'arrêt sur un ou plusieurs secteurs des territoires en fonction de la fermeture de certains centres de tri.
- **1% des collectivités les plus importantes maintiennent une collecte des emballages séparément mais elle est envoyée en UIOM.**

#### 4. Etat de la reprise par matériaux

En fonction des matériaux et des secteurs d'utilisation, la demande en matière à recycler n'est pas homogène. Des difficultés sur les marchés de la reprise apparaissent en lien avec le fort ralentissement des secteurs automobile et bâtiment ainsi que la baisse des cours des matières vierges. Le respect des niveaux de qualité requis pour le recyclage reste un prérequis indispensable pour le dispositif.

##### Acier de CS

En attendant une reprise des marchés utilisateurs d'acier (bâtiments et automobile), la situation reste stable au niveau de la reprise des aciers de collecte sélective. Dans ce contexte les enlèvements en centres de tri sont majoritairement opérationnels, quelques difficultés peuvent survenir localement.

##### Aluminium de CS

###### Aluminium rigide :

Reprise d'activité très progressive en lien avec le redémarrage progressif et limité du marché automobile en France.

###### Aluminium souple :

Les exutoires pyrolyse peuvent montrer des signes de ralentissement. Les productions étant limitées chez certains recycleurs, l'achat de métal issu de collecte sélective peut être suspendu dans certains cas.

##### Papiers graphiques

Les fortes baisses de la collecte et de la production de 1.11 par les centres de tri engendrent des difficultés d'approvisionnement des usines utilisatrices (fabrication de papiers journal et d'emballages type cellulose moulée notamment) et entraînent des productions réduites dans les usines.

## Cartons

Les cartonnières assurent une continuité de leur activité, la reprise des activités permet de mieux répondre aux principaux besoins des usines consommatrices même si des tensions sur leurs approvisionnements peut encore entraîner des réductions de production.

## Verre

Toutes les verreries « bouteilles » et les sites de préparation de calcin sont en activité à ce jour et tournent.

Les verreries alimentant le marché de l'agroalimentaire « Bouteilles et flacons » fonctionnent quasiment normalement.

## Plastiques

Situation globale plus complexe à appréhender mais toutes les unités ont redémarré, parfois à rythme réduit. L'ensemble des recycleurs, exceptés ceux produisant du r-PET pour contact alimentaire nous font part de difficultés de plus en plus importantes dans les débouchés (commande en baisse, alerte sur les prix très bas du vierge qui rend le recyclé difficilement compétitif).

### PET

- Retour progressif à une situation normale même si des risques de difficultés d'approvisionnement restent à craindre sur le PET Clair.
- Reprise limitée d'activité sur le PET coloré, mais ralentissements importants des débouchés pour les matières / produits issus du recyclage.

### PE/PP

- Activité réduite : baisse de la consommation des marchés utilisateurs de la matière recyclée (bâtiment et automobile) et concurrence de la matière vierge dont les prix ont fortement baissé.
- Des délais plus importants et des difficultés d'enlèvement dans les centres de tri commencent à apparaître.

### Films :

- Concurrence de la matière vierge dont les prix ont fortement baissé.